



ARRETE N° ARR 25.664/N

PORTANT FERMETURE AU PUBLIC DE L'EQUIPEMENT SPORTIF LE BOULODROME SIS 157 ROUTE DE BRIE A BRUNOY

Le Maire de BRUNOY,

VU l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT la vente du bien le boulodrome sis 157 route de Brie à Brunoy,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire, de garantir ce bien vacant jusqu'à la vente, l'accès de cet équipement doit être interdit au public,

ARRETE

ARTICLE 1 : L'accès à l'équipement le boulodrome situé au 157 Route de Brie à Brunoy est strictement interdit au public. L'équipement est fermé à clef.

ARTICLE 2 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois en vigueur.

ARTICLE 3 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et notification.

ARTICLE 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la ville de Brunoy,

Messieurs les Directeurs Généraux Adjointes des Services de la ville de Brunoy,

Monsieur le Commissaire de Police chargé de la Circonscription de Brunoy,

Monsieur le Responsable de la Police municipale de la Ville de Brunoy,

Les agents communaux assermentés, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis à Madame la Préfète de l'Essonne.

ARRETE N° ARR 25.664/N

**PORTANT FERMETURE AU PUBLIC DE L'EQUIPEMENT
SPORTIF LE BOULODROME SIS 157 ROUTE DE BRIE A
BRUNOY**

ARTICLE 6 : Le présent arrêté sera publié sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et affiché sur site ou sur les panneaux municipaux installés à cet effet. Une copie sera adressée au service Communication de la ville de BRUNOY.

Fait à Brunoy, le 22 décembre 2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine



Bruno GALLIER

Acte publié sur le site de la Ville le : 22/12/2025

Département :
ESSONNE

Commune :
BRUNOY

Section : AV
Feuille : 000 AV 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000

Date d'édition : 04/06/2024
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC49
©2022 Direction Générale des Finances
Publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

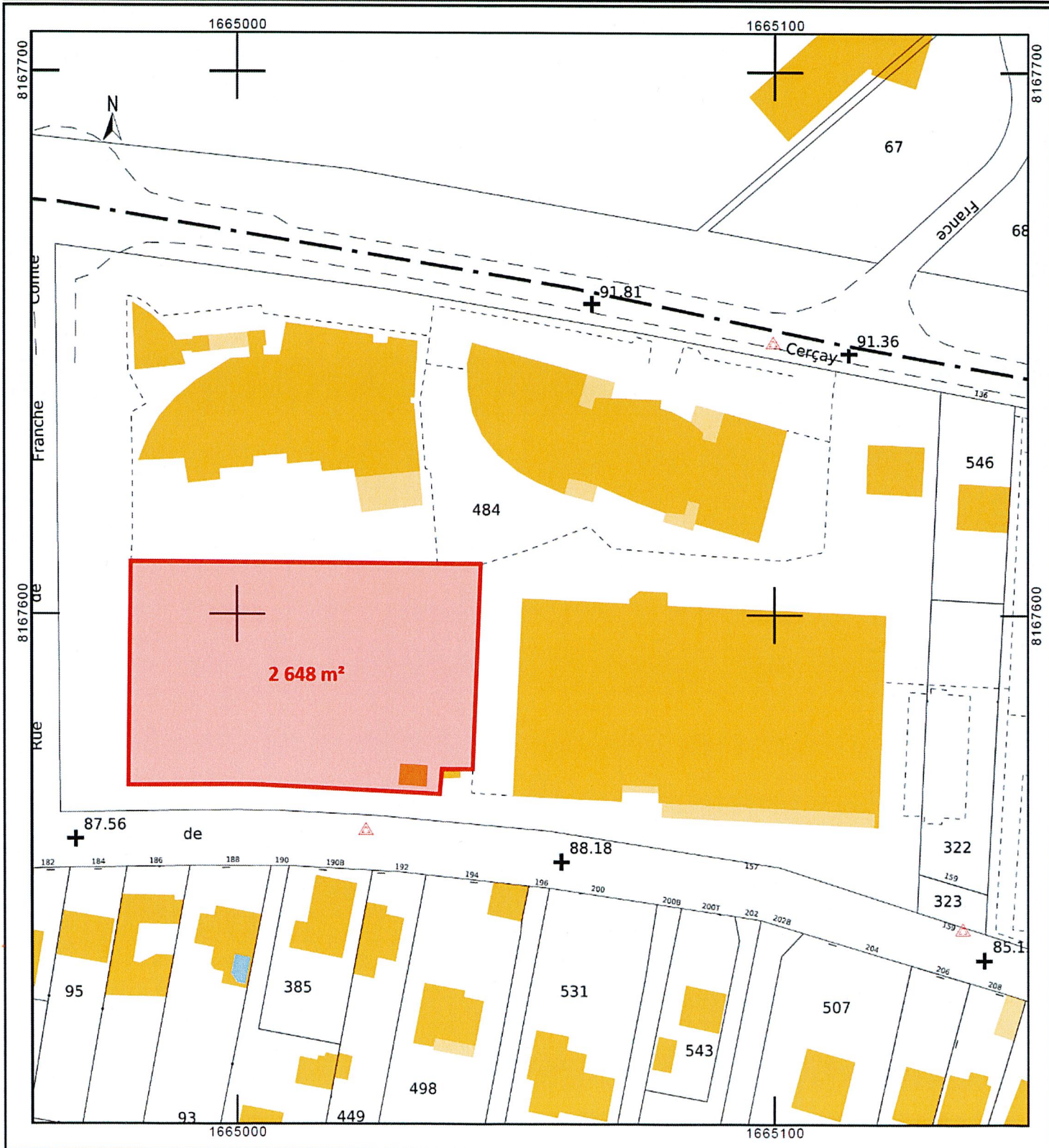
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
Corbeil
75-79 rue Feray 91107
91107 Corbeil-Essonnes cedex
tél. 01 60 90 51 00 -fax 01 60 90 51 28
cdif.corbeil@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

 Terrain du boulodrome sis 157 route de Brie
cadastré AV 484p



Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Arrêté
Numéro attribué à l'acte : ARR 25.664/N

Objet de l'acte : PORTANT FERMETURE AU PUBLIC DE L'EQUIPEMENT SPORTIF LE BOULODROME SIS 157 ROUTE DE BRIE A BRUNOY
Thème Préfecture : 6 - Libertés publiques et pouvoirs de police / 4 - Autres actes réglementaires
Transaction Préfecture : 091-219101144-20251222-BRU_AR_25499_1-AR
Date de l'acte : 22/12/2025

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_25499_1

Date de réception en Préfecture : 22 décembre 2025